

Etats financiers consolidés résumés

Groupe César

Clôture intermédiaire au 30 septembre 2015

CESAR

Société Anonyme au capital de 8.631.542.40 €

Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin, 49400 SAUMUR

381 178 797 RCS ANGERS

SOMMAIRE

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	6
3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE	8
5	PRESENTATION DU GROUPE ET DES FAITS SIGNIFICATIFS	9
5.1	Présentation du Groupe	9
5.2	Plan de redressement et continuité d'exploitation	9
5.3	Traitement en application des normes IFRS de dette faisant l'objet d'un remboursement échelonné sur 10 ans	10
6	REFERENTIEL COMPTABLE	10
6.1	Changement de méthode et de présentation	11
7	MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
7.1	Informations relatives au périmètre de consolidation	11
8	METHODES ET REGLES D'EVALUATION	12
8.1	Base de préparation	12
8.2	Effet de la saisonnalité	12
8.3	Recours à des estimations	13
8.4	Segments opérationnels	13
8.5	Immobilisations	13
8.6	STOCKS	14
8.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	14
8.8	CLIENTS	15
8.9	CAPITAUX PROPRES	15

8.10	CHIFFRE D’AFFAIRES	15
8.11	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	16
9	NOTES ANNEXES	16
9.1	Ecarts d’acquisition	16
9.2	Immobilisations incorporelles	16
9.2.1	<i>Valeur brute des immobilisations incorporelles</i>	16
9.2.2	<i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>	16
9.2.3	<i>Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles</i>	17
9.3	Immobilisations corporelles	17
9.3.1	<i>Valeur brute des immobilisations corporelles</i>	17
9.3.2	<i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>	17
9.3.3	<i>Valeur nette comptable des immobilisations corporelles</i>	17
9.4	Stocks et encours de production	18
9.5	Créances d’exploitation et comptes de régularisation	18
9.6	Trésorerie active	19
9.7	Provisions pour risques et charges et dépréciations	20
9.8	Dettes d’exploitation	21
9.9	Dotations nettes aux amortissements et provisions	21
9.9.1	Reprises de provisions.....	21
9.9.2	Dotations aux amortissements et provisions.....	21
9.9.3	Net.....	22
9.10	Autres produits et charges opérationnels	22
9.11	Impôts sur les Sociétés	22
9.12	Autres informations	22
9.12.1	Engagements de licences donnés.....	22
9.12.2	Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales	22
9.12.3	Parties liées.....	23
9.12.4	Passifs éventuels	23
9.12.5	Engagements de retraite et autres avantages long terme.....	23
10	EVENEMENTS POSTERIEURS	23

1 Bilan consolidé

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.09.2015	30.09.2014	31.03.2015
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition	9.1	0	0	0
Immobilisations incorporelles	9.2	101	124	100
Immobilisations corporelles	9.3	412	606	451
Immobilisations financières		22	92	25
Total des actifs non courants		535	822	576
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	9.4	3 849	4 287	3 300
Clients et comptes rattachés	9.5	2 080	3 487	2 151
Autres créances et comptes de régularisation	9.5	556	1 201	651
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.6	426	972	856
Total des actifs courants		6 913	9 946	6 958
TOTAL ACTIF		7 446	10 768	7 534

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30.09.2015	30.09.2014	31.03.2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital		8 632	8 627	8 627
Primes		51 519	51 508	51 508
Réserves consolidées		(63 172)	(64 441)	(64 437)
Résultat consolidé		(18)	(304)	1 260
Réserve de Conversion		(736)	(470)	(438)
		—	—	—
Total capitaux propres (part du Groupe)		(3 775)	(5 080)	(3 480)
Intérêts minoritaires		(189)	(169)	(187)
		—	—	—
Total capitaux propres Consolidés		(3 964)	(5 249)	(3 667)
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunt et dettes financières - part à +1an		0	973	0
Provisions non courantes	9.7	71	1 116	102
Dettes actualisées du plan de continuation (+1 an)	5.3	7 576	7 132	7 319
		—	—	—
Total des Passifs non courants		7 647	9 221	7 421
PASSIFS COURANTS				
Emprunts et dettes financières - part à -1an		559	1 766	230
Fournisseurs et comptes rattachés		1 253	1 978	1 342
Autres dettes et comptes de régularisation	9.8	1 481	2 453	1 571
Dettes actualisées du plan de continuation (-1 an)	5.3	470	600	637
		—	—	—
Total des Passifs courants		3 763	6 797	3 780
TOTAL PASSIF		7 446	10 768	7 534

2 Compte de résultat consolidé

	Notes	30.09.2015	30.09.2014	31 .03.2015
CHIFFRE D’AFFAIRES NET <i>(en milliers d’euros)</i>		2 754	3 409	5 856
Achats consommés		(993)	(1 384)	(2 327)
Autres charges externes		(1 174)	(1 456)	(2 848)
Impôts, taxes, versements assimilés		(47)	(57)	(93)
Charges de personnel		(722)	(888)	(1 366)
Dotations/reprises amortissements - provisions	9.9	174	355	556
Autres charges et produits d’exploitation		(56)	(36)	132
RESUTAT OPERATIONNEL COURANT		(64)	(56)	(90)
Autres produits opérationnels	9.10	1 284	103	1 642
Autres charges opérationnelles	9.10	(1 170)	(211)	(1 038)
RESULTAT OPERATIONNEL		114	(164)	514
Produits financiers		0	51	0
Charges financières		(20)	(170)	(42)
Coût de l’endettement financier net		(20)	(119)	(42)
Autres produits et charges financières		34	(11)	(57)
Charges d’actualisation de la dette du plan de continuation	5.3	(69)		(114)
Impôts sur les résultats/impôt différé		(15)	(10)	(23)
Résultat net des activités poursuivies		(19)	(304)	278
Résultat des activités abandonnées		0	0	962
RESULTAT NET		(20)	(304)	1 240
Part revenant aux minoritaires		(2)	()	(20)
Résultat net (part du Groupe)		(18)		1 260
Résultat par action (en euros)		(0,0003)	(0,0053)	0,0219
Résultat dilué par action (en euros)		(0,0003)	(0,0053)	0,0219
Nbre actions		57 543 616	57 357 258	57 510 457
Nbre moyen d’action en circulation dilué		57 543 616	57 357 258	57 510 457

3 Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Prime	Réserves conso	Résultat	Ecart de conv.	capitaux propres
Solde au 31 mars 2014	8 627	51 508	(65 739)	1 296	(470)	(4 778)
Affectation résultat 03/14			1 296	(1 296)		
Résultat de l'exercice				1 260	32	1 292
Autres variations						
Solde au 31 Mars 2015	8 627	51 508	(64 437)	1 260	(438)	(3 480)
Affectation résultat 09/15			1 260	(1 260)		
Résultat de l'exercice				(18)	(298)	(316)
Autres variations	5	11	5			5
Solde au 30 Septembre 2015	8 632	51 519	(63 172)	(18)	(736)	(3 791)

4 Tableau des flux de trésorerie consolidée

	30.09.2015	31.03.2015
Résultat net des sociétés intégrées(en milliers d'euros)	(18)	1 260
Part des minoritaires	(2)	(20)
- amortissements et provisions (mouvements nets)	22	(1 195)
- profits ou pertes sur sorties de périmètre	0	(962)
- plus-values ou moins values de cession d'actif	0	(5)
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	2	(921)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (hors sociétés sorties du périmètre)	(414)	84
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(401)	(837)
Acquisition d'immobilisations	(54)	(19)
Cession d'immobilisations – Remboursement	0	53
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(54)	34
Variation des autres fonds propres	5	11
Remboursements d'emprunts – Diminution des dettes financières diverses	0	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5	14
Incidences des variations de taux de change	(298)	5
Incidences des variations de périmètre	0	375
Variation de trésorerie	(759)	(409)
Trésorerie nette d'ouverture	647	1 056
Trésorerie nette de clôture	(112)	647

5 Présentation du Groupe et des faits significatifs

5.1 Présentation du Groupe

La société CESAR SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, dont le siège social est situé 154, boulevard Jean Moulin, 49400 Saumur.

Le Groupe CESAR a pour activité principale la fabrication et le négoce de déguisements.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés du Groupe César pour la période close au 30 septembre 2015 comprennent CESAR SA, la société mère, et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 janvier 2016.

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le Groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Tous les montants présentés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

5.2 Plan de redressement et continuité d'exploitation

Le 27 Février 2013, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR S.A et a ainsi mis un terme à la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre de la société en date du 10 août 2011.

En conséquence du plan de continuation, les comptes consolidés du groupe CESAR ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Les hypothèses de chiffre d'affaires inscrites au plan ne sont pas atteintes de même que le niveau de résultat. Cependant, compte tenu des actions commerciales mises en œuvre en France et à Madagascar, les perspectives d'activité pour l'exercice 2016/2017 laissent augurer que les engagements seront respectés.

Par ailleurs, le niveau de marge et de frais généraux ainsi que l'évolution du besoin en fonds de roulement, permettent de conserver une réserve de trésorerie suffisante sur les douze prochains mois pour honorer le paiement du dividende 2016 prévu au plan de continuation en attente des résultats de nos actions commerciales.

Ce plan prévoit notamment l'apurement intégral du passif sans pénalités ni majorations sur dix annuités progressives. Depuis le 31 mars 2015 le solde du passif a été ramené à un montant de 9.0M€ une fois les derniers contentieux levés et suite aux premières annuités de remboursement.

L'échéancier de remboursement du passif est le suivant :

Échéance	%	Échéance	%
2014	2%	2019	12%
2015	3%	2020	12%
2016	5%	2021	12%
2017	10%	2022	14%
2018	10%	2023	20%

5.3 Traitement en application des normes IFRS de dette faisant l'objet d'un remboursement échelonné sur 10 ans

Rappel : En conformité avec les dispositions d'IAS 39.40, du fait des modifications substantielles des termes du passif financier initial, l'entreprise doit décomptabiliser ce passif financier initial de son bilan et comptabiliser un nouveau passif financier évalué à la juste valeur. La juste valeur du nouveau passif financier correspond à la valeur nominale des dettes actualisée sur la durée de remboursement de 10 ans. En application du paragraphe 41 de la norme IAS 39, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif est comptabilisée en résultat.

Compte tenu des incertitudes et de l'ampleur des créances contestées en date d'homologation du plan de redressement, il a été décidé de retenir comme date d'extinction du passif initial, la date d'audience des créances contestées du 10 septembre 2013.

En l'absence de taux de référence, la Direction du Groupe a décidé, lors de l'arrêté du 30 septembre 2015, de fixer le taux d'actualisation à 2,5% pour calculer la juste valeur de la nouvelle dette. Cette dernière est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du TIE (Taux d'Intérêt Effectif).

Sur ces bases, l'impact de l'actualisation s'est traduit sur l'exercice 2013/2014 par une réduction du passif de 1 262K€ enregistrée en produits dans le résultat financier et la constatation d'une charge financière de désactualisation de la période de 111 K€.

En conséquence, le Groupe constatera dans ses comptes consolidés des exercices à venir jusqu'en 2023, une charge de désactualisation dans son résultat financier d'un montant cumulé égal au profit constaté en 2013/2014 au rythme de la progressivité des échéances des dividendes (voir tableau échéancier ci-dessus).

Sur la présente période, la charge nette de désactualisation s'élève à 69 K€ et la dette totale actualisée à 8 046 K€.

L'échéance du dividende du 27 février 2016 est classée en passifs courants sur une ligne distincte et la dette dont le paiement a été étalé est classée en passifs non courants.

6 REFERENTIEL COMPTABLE

Ces états financiers intermédiaires ont été établis, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board et adoptées par l'Union Européenne, et plus spécifiquement en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire » tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ainsi, ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les IFRS et donc doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs sur la période en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2015.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois depuis cet exercice. Ces changements n'ont pas eu d'impact sur les comptes.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Les dispositions applicables sur les exercices à venir et dont l'application n'a pas été anticipée, n'ont pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés.

Le groupe n'anticipe aucun impact éventuel significatif des nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas adoptées par l'Union européenne au 30 septembre 2015.

6.1 Changement de méthode et de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation significatif n'a eu lieu sur la période.

7 MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

7.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers intermédiaires consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, sont généralement réputées contrôlées par le Groupe.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Il n'y a pas eu de variation de périmètre sur la période.

Le périmètre au 30 septembre 2015 se présente ainsi :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital social	Activité
CESAR S.A	France	100%	8 626 568 €	Holding
Festiveo	France	60%	23 000 €	Négoce
Festival S.A	Madagascar	96.77%	34 480 000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes&maisons, tissage

8 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

8.1 Base de préparation

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

8.2 Effet de la saisonnalité

Le Groupe César exerce une activité dont le volume varie de manière sensible au cours de l'année, ce qui peut rendre les comptes consolidés semestriels au 30 septembre difficilement comparables avec les comptes consolidés de l'exercice.

Le chiffre d'affaires du Groupe connaît ainsi généralement une saisonnalité, caractérisée par un second semestre beaucoup plus fort que le premier, notamment en raison d'une activité plus soutenue aux mois d'octobre (Halloween) décembre (Noël) et février (Carnaval).

En revanche l'essentiel des charges opérationnelles (frais de personnel, amortissements, ...) étant réparti plus linéairement sur l'année, le résultat opérationnel courant du Groupe est historiquement plus faible au premier semestre qu'au second.

Les flux de trésorerie générés par le Groupe peuvent également être affectés de manière significative par cette saisonnalité : la variation du besoin en fonds de roulement constatée au premier semestre est structurellement fortement négative du fait des importants règlements fournisseurs réalisés en début d'année civile au titre des achats effectués pour servir la forte demande du mois de décembre de l'année fournisseurs précédente. Par ailleurs le plan de continuation prévoit le paiement d'un dividende chaque année en février tel que précisé au § 5.2.

8.3 Recours à des estimations

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement :

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours,
- La valorisation des stocks.

8.4 Segments opérationnels

Le groupe CESAR exerce une monoactivité de distribution, essentiellement en Europe, de produits qu'il fabrique à Madagascar. Ainsi ses activités ne sont réalisées que dans un seul secteur et les informations présentées dans ces états financiers couvrent l'ensemble de ce secteur. Aucune autre information sectorielle spécifique n'est donc présentée.

8.5 Immobilisations

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire 5 à 15 ans
- constructions	Linéaire 20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

8.6 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence de 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

8.7 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés

sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

8.8 Clients

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Si le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

8.9 Capitaux propres

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 30 septembre 2015, le capital social était fixé à la somme de 8 631 542 euros divisé en 57.543.616 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

8.10 Chiffre d'affaires

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

8.11 Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (hors actions d'auto contrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

9 NOTES ANNEXES

9.1 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés et correspondent à la société Festivéo.

9.2 Immobilisations incorporelles

9.2.1 Valeur brute des immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31.03.2015	Variation de change	Autres var.	Acquisitions	Valeur brute au 30.09.2015
Concessions, brevets/droits similaires	1 938	(4)		1	1 935
Autres immobilisations incorporelles	193				193
	2 131	(4)		1	2 128

9.2.2 Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissements au 31.03.2015	Variation de change	Autres Var.	Dotations	Amortissements au 30.09.2015
Concessions, brevets, droits similaires	1 838	(4)			1 834
Autres immo incorporelles	193				193
	2 031	(4)			2 027

9.2.3 Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles

VNC Immobilisations Incorporelles	V.N.C 30.09.2015	V.N.C 31.03.2015
Concessions, brevets, droits	101	100
	101	100

9.3 Immobilisations corporelles

9.3.1 Valeur brute des immobilisations corporelles

	Valeur brute 31.03.2015	Variation de change	Acquisitions	Var/périm	Sorties	Valeur brute 30.09.2015
Terrain	12					12
Constructions	514	(57)				457
Matériel et outillage	1 297	(137)	21			1 181
Autres immobilisations corporelles	1 041	(33)	24			1 032
Immobilisations en cours	49		8			57
	2 915	(228)	53			2 739

9.3.2 Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements 31.03.2015	Var/change	Var/ périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements 30.09.2015
Constructions	430	(48)		12		394
Matériel et outillage	1 088	(126)		23		985
Autres immo corp.	945	(14)		18		949
	2 464	(188)		53		2 328

9.3.3 Valeur nette comptable des immobilisations corporelles

VNC Immobilisations Corporelles	V.N.C 30.09.2015	V.N.C 31.03.2015
Terrain	12	12
Constructions	63	84
Matériel et outillage	196	209
Autres immo. corporelles	83	96
Immobilisations en cours	57	49
	411	450

9.4 Stocks et encours de production

Les stocks se détaillent comme suit :

En K€	30-sept-15	31-mars-15
Valeur brute des stocks et en-cours	6 620	6 257
Provisions pour dépréciation de stocks	(2 770)	(2 957)
Stocks et en-cours nets	3 850	3 300

Les stocks nets de répartissent ainsi :

- par zone géographique en comparatif :

	09.2015	03.2015
Europe du Nord :	1 601 K€	1 271 K€
Madagascar :	2 249 K€	2 029 K€

- par nature en comparatif :

	30-sept-15	31-mars-15
Matières Premières	1 706	1 685
En cours et Produits finis	543	344
Marchandises	1 601	1 271
TOTAL	3 850	3 300

9.5 Créances d'exploitation et comptes de régularisation

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette au 30.09.2015	Valeur nette au 31.03.2015
<i>Clients et comptes rattachés</i>	3 115	1 035	2 080	2 151
Avances et acomptes versés	76		76	79
Personnel et comptes ratt.	10		10	6
Organismes sociaux-TVA	183		183	131
Débiteurs divers (1)	414	175	239	323
Charges constatées d'avance	48		48	111
Total – autres créances (1)	731	175	556	650

(1) La dépréciation des créances concerne notre ancienne filiale JOKER pour 175 K€.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

9.6 Trésorerie

En K€	30/09/2015	30/09/2014
Disponibilités et caisses	426	856
Trésorerie Active	426	856
Découverts bancaires et escomptes	-538	-209
Trésorerie Passive	-538	-209
Trésorerie Nette	-112	647

9.7 Provisions pour risques et charges et dépréciations

	Valeur en début d'exercice	Autres var	Dotations	Diff/change	Reprises	Valeur en fin d'exercice
<u>Provisions pour risques et charges non courants</u>						
Provision pour Retraite	70		1			71
Autres prov pour risques	32	(7)			(25)	0
Total	102	(7)	1		(25)	71
<u>Provisions pour risques et charges courants</u>	457	(2)			(165)	290
<u>Dépréciations</u>						
Sur stocks	2 957		16	(55)	(148)	2 770
Sur comptes clients	2 219	45			(1 054)	1 210
Total	5 176	45	16	(55)	(1 202)	3 980
TOTAUX	5 734	36	17	(55)	(1 392)	4 341

Impact (en résultat)

Résultat Opérationnel Courant			17		(245)	
Résultat financier						
Autres produits et charges opér.					(1 148)	
Total			17		(1 392)	

Les engagements de retraite concernent la société Mère.

Les « provisions pour risques courantes » couvrent des litiges prud'homaux en cours.

Les reprises de provision pour dépréciation des comptes clients concernent uniquement des créances devenues irrécouvrables sur la période.

9.8 Dettes d'exploitation

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an à l'exception du plan homologué par le Tribunal présenté sur une ligne spécifique du passif et dont les échéances figurent au § 5.2.

La ventilation par nature des dettes est la suivante :

	30.09.2015	Exigible à - 1 an	A + 1 an/-5 ans	A + 5 ans	31.03.2015
Avances et acomptes reçus des clients	120	120			9
Dettes sociales et fiscales	408	408			436
Comptes courants d'associés	650	650			646
Autres dettes	13	13			24
Provisions pour risques et charges courants	290	290			456
Total	1 481	1 481			1 571

Le compte-courant d'associés concerne principalement la société Biscalux.

9.9 Dotations nettes aux amortissements et provisions

9.9.1 Reprises de provisions

	30.09.2015
Reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	97
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	148
Total	245

9.9.2 Dotations aux amortissements et provisions

	30.09.2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	53
Dotations aux provisions pour risques et charges	1
Dotations aux dépréciation des stocks	16
Total	70

9.9.3 Net

	30.09.2015
Reprises sur amortissements et provisions	245
Dotations aux amortissements et provisions	(70)
Total	175

9.10 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels	30.09.2015
Produits	1 284
Charges	(1 170)
Net	114

	Charges	Produits
Divers	(1 170)	136
Dotations et reprises sur provisions		1 148
Total au 30.09.15	(1 170)	1 284

Les charges diverses incluent essentiellement des pertes sur créances irrécouvrables précédemment dépréciées intégralement.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement aux reprises de dépréciations constatées précédemment sur les créances devenues irrécouvrables.

9.11 Impôts sur les Sociétés

Au 30 septembre 2015, compte tenu de la situation du Groupe, les impôts différés ne sont toujours pas activés.

9.12 Autres informations

9.12.1 Engagements de licences donnés

Il n'existe pas d'avance sur licences au 30 septembre 2015.

9.12.2 Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales

Il n'existe plus d'engagement de solvabilité de CESAR.

9.12.3 Parties liées

Les parties liées sont définies comme les actionnaires du Groupe et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société Biscalux s'élève en date du 30 Septembre 2015 à 3 148 k€ dont 2 513k€ inscrits au plan de redressement.

Les loyers versés sur l'exercice à la Société Jean Moulin s'élèvent à 54K€. Il s'agit d'un bail commercial à effet du 1er avril 2013 pour une durée de 9 ans relatif aux locaux utilisés en propre et sous-loués en partie par CESAR SA.

9.12.4 Passifs éventuels

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué 1,3 millions d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et a eu gain de cause en première instance confirmé en appel. Les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir si l'affaire était portée en cassation. En conséquence, il n'a été procédé à aucune provision.

A la date d'arrêté des comptes la société n'a pas connaissance d'autres passifs de cette nature.

9.12.5 Engagements de retraite et autres avantages long terme

Au 30 septembre 2015, seul l'engagement de retraite de la société Mère figure dans les comptes consolidés (cf. note 9.7).

10 EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.